

Foulards, signes, rencontres

Felice Dassetto, professeur à l'UCL

En 1988, dans le lycée français de Creil, des élèves musulmanes ont refusé d'ôter leur couvre-chef dans l'école, signe de leur appartenance à l'islam. Heurtant la bien raide idéologie laïque républicaine française, l'affaire des foulards éclatait. Elle rebondissait quelques semaines après dans une école de Molenbeek. La vision de la neutralité de l'école publique belge rendait moins intraitable la question. Une sorte de *modus vivendi* était trouvé ; il a duré, avec des hauts et des bas, une quinzaine d'années.

De nouveaux conflits éclatent. Ils laissent entrevoir l'absence ou les insuffisances d'un débat dans lequel les arguments des uns et des autres tournent court. Ils laissent aussi entrevoir comment, après avoir géré dans les années 1970-1980 l'intégration d'un islam "transplanté", émergent de nouveaux débats – en lien avec l'islam en phase avancée "d'implantation". Ils sont loin d'être simples. Et ce ne sont pas des aménagements institutionnels de l'islam, qui agitent les milieux politiques et certains milieux musulmans, qui seront une réponse à ces questions d'ordre social et culturel.

Les raisons d'un foulard

Derrière cette volonté insistante et démonstrative d'arborer ce signe qu'est le foulard, il y a plusieurs raisons.

Celle d'une affirmation identitaire, souvent évoquée : je suis musulmane et je le dis. Certainement. Une jeunesse, consciente de son appartenance, s'affirme. En même temps, comme tout adolescent, elle réagit contre les institutions, scolaires en l'occurrence, avec les outils qui sont les siens, ceux de sa culture, d'autant plus pertinents dans un monde où le multiculturalisme est valorisé.

Mais il n'y a pas que cela. En portant le foulard, peut-être, ces jeunes femmes lancent-elles aussi plusieurs signes à leur propre communauté d'appartenance. L'un est celui de leur liberté : parce que musulmanes bien visibles par le signe de l'islam, elles peuvent être libres de leurs circulations, sans subir le contrôle, la provocation, le marquage harcelant de leurs congénères masculins qui dominent les rues de leurs quartiers. L'autre est d'affirmer leur liberté, au nom de l'islam, face aux mariages "arrangés" que leurs pères et leurs mères, dans certains cas, continuent à leur imposer au nom de la tradition. Ou encore, essayer d'introduire, dans les quartiers où elles vivent, un peu de règles de vie, que leurs frères et cousins semblent incapables de respecter. Et enfin, peut être, se rendre désirables, parce que islamiquement désirables. Elles essaient ainsi d'entrer en compétition sur le marché matrimonial avec d'autres femmes qui leur enlèvent leurs hommes naturels, les musulmans, elles qui par la loi religieuse, ne peuvent pas se marier hors de leur religion.

On dira que ces arguments sont seulement sociologiques et anthropologiques et que des raisons plus fondamentales, de respect de la loi religieuse entrent en ligne de compte. Certes. C'est également une motivation profonde et plus que respectable, celle de l'acceptation (je n'utilise pas le mot soumission, trop facilement employé) d'une obligation religieuse qui souvent, dans des sociétés laïcisées, est méprisée ou regardée avec un coin de sarcasme à peine dissimulé.

Obligation religieuse....

Il importe toutefois d'ajouter qu'on a l'impression d'être devant une obligation dont les formes sont construites par de nouvelles figures d'intellectuels religieux. Ce n'est pas l'obligation en général qui est en jeu, mais une certaine construction. Ce n'est pas le respect d'une obligation religieuse, mais une certaine interprétation de celle-ci. Tout ceci mériterait un autre débat. Mais il s'agit seulement de rappeler que, malgré de multiples signaux lancés depuis vingt ans, pendant que les institutions se perdaient et dépensaient de l'argent dans des débats gestionnaires sur l'islam en Belgique, pendant que nos institutions universitaires et de l'enseignement supérieur se lovaient dans leur immobilisme, des jeunes-hommes désireux de se former à l'islam, ne trouvant presque rien en Belgique ou en Europe, aidés par des bourses, partaient faire leurs études dans les universités musulmanes saoudiennes ou autres. Ils sont de retour, depuis quelques années. Le même phénomène se rencontre dans plusieurs pays du monde. On les appelle les salafistes (appellation erronée), ou les wahhabites. Leur enseignement commence à avoir de l'influence. C'est un rigorisme littéraliste, une normativité régulatrice et ritualiste. Elle nourrit une vision géopolitique de l'islam. Pour ceux qui en sont les prédicateurs, c'est un besoin de normativité qui semble devoir les faire exister. Ils s'accrochent peut-être à ces normes, ne parvenant pas à trouver leur autonomie de liberté. C'est que parfois, on a l'amer sentiment que la grande question est avant tout celle de la libération des hommes.

Le port du foulard est revendiqué aussi dans les établissements scolaires, l'administration publique, les lieux de travail. Et là, de la part des institutions, il n'est pas seulement question d'expression de soi. Les enseignants sont souvent désarçonnés et saturés face à ces nouvelles revendications. C'est que le multiculturalisme est dur à vivre dans le quotidien, lorsqu'il se double en plus du mal vivre de l'adolescence.

Expression de soi, identité et espace public

Mais il y a un fait que le monde des musulmans européens n'a pas encore cerné dans toute sa portée. C'est qu'en Europe, un certain pacte a été conclu, celui de vivre publiquement le religieux en le modérant. C'est le pacte de la modernité contemporaine, depuis une cinquantaine d'années. À discuter certes, mais en sachant que cette modération de l'expression publique – religieuse ou de toute identité collective – est aussi la condition de la liberté individuelle. La modération évite la surenchère, la rivalité, l'affrontement. Le multiculturalisme, la cohabitation religieuse

sont possibles grâce à une certaine modération. Les musulmans, en grande majorité, apprécient la liberté dans laquelle ils peuvent vivre leur religion en Europe. Et ils ont bien raison. Mais ils ne doivent pas oublier que, la modération – la leur et celle de tous – est la condition de cette liberté.

On pourrait objecter que ces propos ne tiennent pas compte des évolutions postmodernes. Le foulard pourrait n'être qu'un signe parmi d'autres. Comme on s'habille avec un T-shirt imprimé avec Madonna, une grenouille ou un drapeau américain, on met un foulard. Il y a de ça, et les maisons et les magasins de mode islamique qui s'ouvrent en sont en partie la preuve. Mais en même temps, il ne faudrait pas faire une lecture trop culturaliste de toutes ces choses. Les identités et les cultures ne flottent pas en l'air venant de nulle part. Cet objet vestimentaire peut être compris et produit comme un objet banal de culture. Mais pour d'autres, il peut être construit comme objet d'identité forte, pour d'autres comme signe agressif, pour d'autres encore comme signe ferme de repli.

Ce sont ces multiples dimensions qui montrent comment continue ce long travail de relation entre cultures – peut-être entre civilisations – qui est en train de se faire au quotidien, en cherchant encore, pas à pas, la "bonne" feuille de route.

Le rapport Stasi ou le paternalisme républicain

Après des années de débat, la République française a voulu trancher, en se faisant aider par une commission. Il en résulte le "rapport Stasi", du nom de son président. Ce rapport est globalement mauvais, expression par excellence d'une idéologie républicaine, paternaliste à l'égard des musulmans, bienveillante bien entendu.

Paternaliste au sens propre du terme : sur les vingt personnes qui le composent quatorze sont des hommes ; la moyenne d'âge est dans la bonne soixantaine. Paternaliste au sens idéologique, car il n'y avait pas parmi eux un seul musulman religieux. Mohammed Arkoun, savant éminent, n'a pas de lien avec le monde de l'islam religieux. De même pour Hanifa Cherifi. Les hommes et femmes religieux musulmans, français et françaises soient-ils, ne semblent pas pouvoir entrer dans une commission de la sagesse républicaine. C'est dire aux musulmans et musulmanes religieux que leur parole, leur point de vue est insignifiant.

Le résultat est un cadrage de la réalité à partir d'une idéologie républicaniste enfermante. Et on s'étonne vraiment que des intellectuels d'envergure, s'en soient laisser enfermer, sans exercer un peu de distance critique.

Prenons un exemple. Parmi les pratiques "communautaristes", mot magique, non défini, mais stigmatisées par le rapport Stasi, il y a aussi les cours de langue dispensés par les pays d'origine des migrants, Italie, Espagne, Maroc, Portugal. Que ces cours de langue soient peut être inutiles, on peut bien l'admettre, quoi que l'ouverture à des langues supplémentaires ne soit pas inintéressant. Mais il est tout de même étonnant qu'alors que le rapport proclame la valeur "républicaine" des cours dispensés par l'État français, il écrit en toutes lettres que ceux dispensés par l'État italien, espagnol, marocain ou portugais (cités dans le texte du rapport Stasi) sont communautaristes. Y a-t-il deux types d'État

dans le monde ? La France, républicaine et tous les autres, communautaristes ?

Venons au foulard. Il est qualifié de traditionnel et d'expression de la domination de la femme. Sans plus. La dimension religieuse est tout simplement gommée, ignorée. Méconnaître ainsi la dimension religieuse ou penser que c'est seulement une question d'interculturalisme banal, est à la fois une erreur politique et une volonté d'imposer aux musulmans français un modèle en ignorant leur interprétation des choses.

Globalement, ce rapport – au-delà des aspects certainement intéressants et documentés – exprime la rigidité mentale de la république ou de l'une ou l'autre loge maçonnique qui semblent se croire le garant unique du devenir du monde séculier. Et c'est dommage, parce que, à l'occasion du foulard, une réflexion approfondie pourrait être portée sur les signes d'identité. Le rapport cible les signes religieux, en répétant les combats des États modernes dans leur lutte contre l'omniprésence religieuse, ou plus exactement ecclésiastique. Mais ne faudrait-il pas réfléchir dans des termes nouveaux, postmodernes, la question des signes et des appartenances religieuses ? Ne faudrait-il pas s'interroger aussi sur les signes qui n'ont rien de religieux, et qui sont liés à la couleur de la peau et d'une ethnie. La banalisation de la catégorie de *black*, le marquage suspect du "basané" qui a comme conséquence le "retournement du stigmaté" et l'enferment défensif dans une identité séparée et la banalisation de la catégorie de racisme pour interpréter tout conflit ou simple divergence ?

Et surtout, ne faudrait-il pas penser globalement la question des signes qui posent problème dans l'espace public scolaire ? Comme celui des marques de vêtements, de chaussures, de cartables, signe de la religion moderne, celle des objets et des choses, source de marquage et de discrimination, à l'origine de vols et de trafics ? Ne faudrait-il pas s'inquiéter que ces signes soient dominants et que les autres signes, ceux religieux, idéologiques, expression d'un intérêt pour la vie collective, soient disparus ? Et, au contraire, ne serait-il pas bon de se réjouir qu'enfin des jeunes s'intéressent à autre chose qu'à consommer des objets ? Et alors qu'on se plaint que la jeunesse, entre autre celle issue de l'immigration, manque de repères, ne faudrait-il pas se réjouir qu'une partie de celle-ci en trouve, ce qui l'aide à régler et à orienter son existence ?

La question du foulard n'est-elle pas l'occasion de s'interroger sur le nouveau sens pratique à donner au terme de société pluraliste dans un monde globalisé ? Ne serait-il pas intéressant d'accepter ce nouveau défi difficile posé à l'école et à la société contemporaine qu'est celui, non pas d'une expression de soi crispé et exclusive des autres – comme dans la modernité ou comme dans l'islam radicalisé – mais une expression de soi capable de négocier son identité avec celle des autres ?

Et n'a-t-on pas compris que dans le monde contemporain, une loi dans le domaine de l'expression de soi, ne peut plus fonctionner à la manière de la troisième république, ou de la standardisation d'imposition des fascismes et des communismes ? Les temps ont changé, y compris dans la république française.

Un mode de gestion

Qu'on l'entende bien. Loin de moi de dire que la question du foulard est simple et qu'elle ne pose pas de problème dans le concret de la vie

scolaire. Si elle exprime l'identité de jeunes femmes, elle est aussi un drapeau, celui de l'islamisme et parfois du radicalisme. Elle est parfois aussi expression de l'imposition masculine. Elle est utilisée par des groupes comme signe d'exclusion des autres. C'est ambivalent, certes. C'est difficile à gérer. D'autant plus qu'elle reflète, ici des combats d'ailleurs, comme le conflit israélo-palestinien.

Il importe d'éviter un double attitude et un double regard. D'une part l'interdiction, la condamnation unilatérale sans compréhension du sens : l'attitude française. D'autre part l'attitude banalisante, qui dirait que c'est un signe parmi d'autres, qui n'exprime que l'identité personnelle, qui ne doit être regardé que de ce point de vue.

Mais peut-être que la solution française, pose surtout une question de méthode. Et c'est ce que une grande partie de la classe politique belge a mis en évidence. Parce que, face à des rencontres de culture, de civilisation, on peut avoir plusieurs logiques à l'œuvre.

L'injonction: la rencontre se réalise dans un rapport de domination politique, militaire, culturelle, économique d'une partie sur l'autre ou les autres. Celui qui reçoit l'injonction, qui est dans le statut d' "imposé" ne peut qu'accepter le modèle de l' "imposant". S'il entend s'en dégager, la logique de l'affrontement est inévitable, si l'imposant ne modifie pas sa perspective.

L'assimilation: une des deux parties acquiert les traits économiques, culturels ou politiques de l'autre partie. Celui qui s'assimile aspire, ou pour le moins accepte, d'entrer dans les perspectives de l'autre. La plupart des migrations en Occident ont fonctionné dans la logique de la rencontre assimilatrice, même partielle. L'immigrant gardait des éléments de sa culture dans la vie privée ou associative et pour sa vie publique, il assimilait les traits de la société majoritaire.

La cohabitation: dans ce cas, les parties en présence réduisent au maximum leurs relations et se juxtaposent dans l'espace et dans le temps sans véritablement se rencontrer. Le ghetto peut être une forme possible de cohabitation, plus ou moins pacifique. On parle, dans ce cas, au mieux, de pluralité.

L'interrelation: elle a lieu lorsque des groupes entrent en contact, établissent des échanges, voire des coopérations, chacun restant dans sa logique. L'interrelation peut avoir un vécu positif ou négatif, peut plaire ou agacer. Le tourisme donne lieu à des contacts sous forme d'interrelations. Le terme d' "interculturalisme", souvent, utilisé indique bien cette intention de réaliser des échanges, qui commencent pas une connaissance réciproque jusqu'à la réalisation d'activités conjointes.

La co-inclusion: ce processus désigne une rencontre plus en profondeur, rendue parfois nécessaire par la vie collective. Ce processus consiste en une interpénétration réciproque, qui amène chacune des parties à inclure dans la définition et la compréhension d'elle-même et de son projet d'avenir l'autre, le point de vue de l'autre, l'histoire de l'autre. A terme, le résultat de ce processus est celui d'une nouvelle forme de vie sociale, née de la symbiose entre les formes présentes.

La voie française est celle de l'injonction, certes paternaliste et bienveillante. Des musulmans répondent par la contre-injonction ou bien, dans les arguments de certaines jeunes femmes, par l'appel à la cohabitation. D'autres invoquent l'interrelation entre les multiples cultures.

Cela ne suffit pas. La question du foulard et de l'expression religieuse touchent des cordes plus profondes. La voie inévitable est celle d'une co-inclusion. Les uns s'interrogeraient sur la raison d'être du choix séculier, de la modération et d'une relative mais nécessaire neutralisation des signes d'appartenance. Les autres pourraient s'interroger sur un sens nouveau à donner à l'idée de pluralisme. Et tous réfléchiraient au sujet de la construction d'une société à la fois plurielle et cohérente, qui ne tombe pas dans la logique de la séparation, de la purification ethnique ou du chacun pour soi postmoderne, ni dans celle de la standardisation homogénéisante. D'une société qui est connectée à l'ailleurs, mais qui ne transfère pas les causes et les logiques d'ailleurs, telles quelles, ici.

(Des parties de ce texte ont été publiées dans *La Libre Belgique*).